

REVUE DE PRESSE

LA 4^{ème} GRANDE RENCONTRE DES CAE

A Sète du 18 au 20 septembre 2024

LA LETTRE M – 23 août 24 – Newsletter économique hebdomadaire Occitanie

Vendredi 23 Août 2024, 12:20

Connexion   

L'INFO ÉCO EN OCCITANIE
la lettre M

ANIMATIONS DÉGUSTATIONS LIVE MUSIC TAPAS & COCKTAILS
Du 20 juin au 12 septembre 2024

By le Pullman La Pléiade Montpellier Centre
Les afterworks
Tous les jeudis soirs
À partir de 19h

ANIMATIONS DÉGUSTATIONS LIVE MUSIC TAPAS & COCKTAILS

FIL INFOS MAGS M M EVENTS AGENDA M

QUI SOMMES-NOUS CONTACT BOUTIQUE S'ABONNER

Rechercher 

Agenda

RECHERCHE AVANCÉE

LOCALISATION

- Ariège
- Aude
- Aveyron
- Gard
- Gers
- Haute-Garonne
- Hautes-Pyrénées
- Hérault
- Lot
- Lozère
- Pyrénées-Orientales
- Tarn
- Tarn-et-Garonne

SÈTE
18 Sep
Rencontre des Coopératives d'activité et d'emploi
jusqu'au 20 Septembre

La 4^e Grande Rencontre des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Le thème : « Imaginer les CAE dans 20 ans ». Une occasion pour les 300 membres de ces coopératives attendus, de projeter un avenir économique en commun, basé sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Au programme : trois jours d'ateliers, de débats et d'échanges de pratiques sur les enjeux de développement économique, de gouvernance, de gestion, d'accompagnement, de ressources humaines, ainsi que des projets d'inter-coopération entre CAE et entre entrepreneurs. Organisée par la Fédération des coopératives d'activité et d'emploi.

 Site du Lazaret
La Corniche - 223 rue Pasteur
Benoît
34200 Sète
04 67 53 22 47
grande-rencontre@les-cae.coop
<http://www.les-cae.coop/la-grande-rencontre-des-cae-2024>

Publicité



Projet d'investissement, recrutements, innovation, organisation d'une manifestation économique...
N'hésitez pas à nous contacter :

redaction.montpellier@lalettrem.net

redaction.toulouse@lalettrem.net

L'avenir de l'entrepreneuriat coopératif se dessine à Sète lors de la grande rencontre des CAE



La Fédération des Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE) s'apprête à tenir sa 4^e grande rencontre à Sète du 18 au 20 septembre 2024. Cet événement réunira 300 participants autour du thème « Imaginer les CAE dans 20 ans. »

Rayan Dewalque

CAE ? Les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) sont des structures innovantes qui permettent à des entrepreneurs de développer leur activité tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant. Elles offrent une alternative intéressante pour ceux qui souhaitent entreprendre sans avoir à créer leur propre entreprise.

Les CAE : un cadre sécurisé pour l'entrepreneuriat

Aujourd'hui, les CAE offrent un statut unique d'entrepreneur salarié, permettant aux porteurs de projet de bénéficier de la sécurité du salariat tout en développant leurs activités en toute autonomie. Le nombre d'entrepreneurs ayant choisi le modèle des CAE a doublé en dix ans, atteignant plus de 12 000 en France. L'Occitanie se distingue en étant la deuxième région, après Auvergne-Rhône-Alpes, à compter le plus grand nombre de CAE et d'entrepreneurs salariés.

Des CAE locales

Crealead à Montpellier compte 300 entrepreneurs et un chiffre d'affaires impressionnant de 11 millions d'euros. Cette CAE a récemment créé un collectif d'experts en politiques publiques, "Territoires et Sens", qui accompagne les collectivités dans la concertation pour favoriser

l'émergence de solutions partagées, circulaires et créatrices de liens sur les territoires. Un autre projet collectif dans le domaine de la rénovation du bâtiment est également en cours.

[Terracoopa](#), également à Montpellier, est une CAE agricole engagée dans la transition agro-écologique. Elle s'adresse aux paysans, paysagistes, professionnels de l'environnement, consultants et formateurs dans ce domaine.

[L'Atelier coopératif 34](#), situé à Saint-André de Sangonis, est une CAE spécialisée dans la construction et la rénovation écologique.

[Ozon](#), dans le Tarn-et-Garonne, a développé un outil ludique pour aider les entrepreneurs à concevoir leur modèle économique.

Cette rencontre de Sète devrait offrir aux membres des CAE une opportunité de réflexion collective sur l'avenir de leur modèle. Des ateliers, débats et partages de pratiques seront organisés pour favoriser l'exploration des principaux enjeux liés au développement des CAE pour les deux décennies à venir. *“Avec cette perspective, nous pouvons ainsi imaginer un monde où l'innovation sociale et économique accompagnerait les transformations dans la relation au travail”*, note Cécile Malaterre, co-présidente de [la Fédération des CAE](#).

Informations pratiques :

Du 18 au 20 septembre, sur le site du Lazaret à Sète.

Site : <https://www.les-cae.coop/>

[L'avenir de l'entrepreneuriat coopératif se dessine à Sète lors de la grande rencontre des CAE - Hérault Tribune \(herault-tribune.com\)](#)

LES INDISCRETIONS – 1^{er} septembre 2024 – webmagazine économie Occitanie



LES INDISCRETIONS

Vos 5 minutes business en Occitanie



Cécile Malaterre, Grande Rencontre des Coopératives d'Activité et d'Emploi

Imaginer les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) dans 20 ans. C'est le thème de la 4^e Grande Rencontre des Coopératives d'activité et d'emploi, organisée par la [Fédération des CAE](#) (co-présidente: Cécile Malaterre), du 18 au 20 septembre à Sète (34) sur le site du Lazaret. 300 membres de ces coopératives sont attendus pour échanger sur les « enjeux de développement économique, de gouvernance, de gestion, d'accompagnement, de ressources humaines, ainsi que des projets d'inter-coopération entre CAE », détaille la Fédération dans un communiqué ([lire ici](#)). À l'issue de la rencontre se déroulera la remise du prix de l'inspiration en ESS 2024 par la Fondation du Crédit Coopératif à une CAE locale. « En France, 12.000 personnes ont opté pour le statut « d'entrepreneur salarié ». L'Occitanie est la deuxième région (après Auvergne-Rhône-Alpes) à regrouper le plus grand nombre de co-entrepreneurs, avec 20 CAE et 1.887 entrepreneurs », souligne la Fédération. Ce statut permet à un porteur de projet d'exercer son activité indépendante tout en percevant un salaire et en bénéficiant de la couverture sociale d'un salarié classique. La fédération compte actuellement 141 membres, sur les 161 CAE réparties sur le territoire français. Quelques exemples de CAE en Occitanie adhérentes à la Fédération en cliquant sur « J'en apprend plus ici ».

▼ J'en apprend plus ici

- [Crealead](#) (Montpellier), qui compte 310 entrepreneurs et réalise 11 M€ de CA, a créé un collectif d'experts des politiques publiques, [Territoires et Sens](#), qui accompagne notamment les collectivités sur la concertation pour faire émerger des solutions partagées, circulaires et créatrices

Grande rencontre des CAE du 18 au 20 septembre 2024 à Sète

📅 08/09/2024    

La loi ESS a donné dans ses articles 47 et 48 (voir [Loi sur l'ESS : les articles 47 et 48 donnant un statut légal aux CAE doivent être adaptés pour aller vers une réelle alternative à l'auto-entrepreneuriat](#)) une base légale à une création des acteurs, la CAE, Coopérative d'Activité et d'Emploi.

Celles-ci tiennent leur quatrième rencontre nationale du 18 au 20 septembre 2024 sur le site du Lazaret à Sète pour porter le regard au loin et imaginer les CAE dans 20 ans.

Le programme des ateliers est construit avec les CAE et partenaires ayant fait part de leurs propositions : de nombreux échanges de pratiques sur des enjeux de développement économique, de gouvernance, de gestion, d'accompagnement, de ressources humaines ou de développement des CAE, ainsi que des projets d'inter-coopération entre CAE et entre entrepreneur·ses.

Des temps et espaces de partage des avancées et de construction des perspectives de la Fédération (actions engagées, besoins des CAE, accompagnement et animation à renforcer, gouvernance, modèle économique, synergies au sein de l'écosystème...). Et des débats et réflexions prospectives pour projeter ensemble l'avenir des CAE !





L'éco d'ICI - L'avenir de l'entrepreneuriat coopératif s'imagine à Sète durant la grande rencontre des CAE

Du 18 au 20 septembre 2024, la Fédération des Coopératives d'Activité et d'Emploi organise la grande rencontre des CAE à Sète. Un événement pour s'interroger sur l'avenir de ces structures économique. Une chronique en partenariat avec ToulÉco Montpellier.



Caroline De RUYCK, co-présidente de Crealead une coopérative d'activité et d'emploi à Montpellier
© Radio France - Guillaume Roulland

Les coopératives d'activités et d'emploi (CAE) permettent à un porteur de projet d'exercer son activité indépendante en toute sécurité. Ces structures se réunissent à Sète du 18 au 20 septembre pour "le grande rencontre de CAE". Un événement annuel pour échanger sur les pratiques et faire avancer la place de ces structures au niveau national.

Parmi les coopératives présentes, Crealead basée à Montpellier, créée il y a 24 ans. Aujourd'hui, 328 entrepreneurs ont rejoint ce modèle économique, qui souffre encore d'une certaine méconnaissance.

Offrir un cadre juridique

Une CAE est un regroupement économique solidaire d'entrepreneurs individuels, cette forme d'entrepreneuriat collectif offre un cadre juridique. *"Il existe plusieurs identités commerciales, mais un seul numéro Siret par exemple"*, explique Caroline De Rucky coprésidente de Crealead.

Pour rentrer comme entrepreneur à Crealead, il faut d'abord participer à des réunions pour comprendre le fonctionnement. *"Durant une période de six mois à un an, le porteur de projet teste*

son activité et une fois l'activité rémunératrice, on lui propose un statut de salarié". Ensuite, l'entrepreneur peut bénéficier d'une gestion administrative, fiscale et comptable mutualisée, et un statut d'entrepreneur-salarié en CDI leur conférant une protection sociale. "Nous pouvons ainsi nous concentrer sur notre activité".

Crealead, accueille plusieurs corps de métiers, du bâtiment aux artisans, comme des photographes ou encore les professions du numérique.

[L'éco d'ICI - L'avenir de l'entrepreneuriat coopératif s'imagine à Sète durant la grande rencontre des CAE - France Bleu](#)

Et sur France 3 : <https://dai.ly/x95rwug>

MIDI LIBRE Quotidien régional (Edition Sète) – 17 septembre 2024 - WEB

Midi Libre⁸⁰

La grand-messe des Coopératives d'activité et d'emploi, c'est du 18 au 20 septembre, à Sète



Le domaine du Lazaret accueillera près de 300 congressistes de la Fédération des coopératives d'activité et d'emploi. MIDI LIBRE - VINCENT ANDORRA

Basées sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE) se retrouveront pour trois jours de congrès, du 18 au 20 septembre, au domaine du Lazaret, à Sète.

C'est un modèle économique alternatif qui a déjà séduit plus de 12 000 entrepreneurs, particulièrement en Occitanie, deuxième région française la mieux dotée. Il est d'expérimentations locales à partir de la fin des années 1990. Leur nombre a doublé au cours de la dernière décennie et leur chiffre d'affaires cumulé s'est élevé à 260 millions d'euros l'an dernier.

De quoi s'agit-il ? Des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE), qui rassemblent des professionnels de métiers différents souhaitant développer leur activité en évoluant dans un

cadre collectif et en bénéficiant d'un statut salarié. Ces CAE permettent à un porteur de projet d'exercer son activité indépendante en toute sécurité, en proposant un statut "d'entrepreneur salarié" qui lui permet de percevoir un salaire et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Artisanat, services aux entreprises, collectivités ou particuliers, formation, bâtiment, transport... : les secteurs concernés sont très diversifiés.

MIDI LIBRE Quotidien régional (Edition Sète) – 18 septembre 2024



La grand-messe des Coopératives d'activité et d'emploi, au Lazaret

ÉCONOMIE

C'est un modèle économique alternatif qui a déjà séduit plus de 12 000 entrepreneurs, particulièrement en Occitanie, deuxième région française la mieux dotée. Il est né d'expérimentations locales, à partir de la fin des années 1990. Leur succès ne s'est pas démenti depuis : leur nombre a doublé au cours de la dernière décennie et leur chiffre d'affaires cumulé s'est élevé à 260 millions d'euros l'an dernier.

De quoi s'agit-il ? Des Coopératives d'activité et d'emploi (CAE), qui rassemblent des professionnels de métiers différents souhaitant développer leur activité en évoluant dans un cadre collectif et en bénéficiant d'un statut salarié.

Près de 300 participants attendus sur trois jours

Ces CAE permettent à un porteur de projet d'exercer son activité indépendante en toute sécurité, en proposant un statut d'entrepreneur salarié qui lui permet de percevoir un salaire et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Artisanat, services aux entreprises, collectivités ou particuliers, formation, bâtiment, transport... : les secteurs concer-



Près de 300 congressistes du 18 au 20 septembre, au Lazaret. P.E.

nés sont très diversifiés. C'est cette communauté, qui s'appuie sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire, qui se retrouvera ce mercredi 18 septembre, au domaine du Lazaret, à Sète. Organisé par la Fédération des coopératives d'activité et d'emploi, le rendez-vous abordera le thème "Imaginer les CAE dans 20 ans". Il devrait rassembler près de 300 participants. Ateliers, débats, échanges de pratiques et projets d'inter-coopération nourriront ces trois jours de congrès auquel prendront part plusieurs CAE héraultaises : Crealed et Terracoopa (Montpellier) ou Atelier coopératif 34 (Saint-André-de-Sangonis).

P.E.



par Cécile Chaigneau

« Les entrepreneurs choisissent la coopérative d'activité et d'emploi pour le collectif et les valeurs

ENTRETIEN - Le modèle entrepreneurial alternatif des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) a déjà séduit plus de 12.000 entrepreneurs en France. C'est à Sète, dans l'Hérault, qu'ils sont réunis depuis ce 18 septembre jusqu'au 20, pour les 4e grandes rencontres des CAE. La Tribune a interrogé les deux co-présidentes de la fédération nationale des CAE, Marie Lesage et Cécile Malaterre.



Les

deux co-présidentes de la fédération nationale des CAE, Cécile Malaterre et Marie Lesage. (Crédits : DR)

Les 4e grandes rencontres des CAE, organisées par la Fédération des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), se tiennent du 18 au 20 septembre à Sète. Trois-cents personnes sont attendues pour échanger sur les enjeux et l'avenir de ce modèle entrepreneurial alternatif, relevant de l'économie sociale et solidaire.

LA TRIBUNE - Marie Lesage et Cécile Malaterre, vous êtes toutes les deux co-présidentes de la Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi. Mais dans votre vie professionnelle, qui êtes-vous ?

Marie LESAGE, co-présidente de la fédération nationale des CAE - Je travaille dans l'équipe d'appui de Coopaname en région parisienne, une des plus grosses CAE de France, environ 450 co-entrepreneurs dont 65% de femmes, et une des plus anciennes aussi puisqu'elle a été créée il y a vingt ans. Elle est positionnée sur les métiers liés aux nouvelles technologies, à l'informatique, à la communication, au graphisme.

Cécile MALATERRE, co-présidente de la fédération nationale des CAE - Je suis cogérante de la CAE Suite 126, à Toulouse, positionnée sur les métiers du conseil et de la formation.

Pouvez-vous rappeler les principes de ce modèle économique alternatif que sont les CAE dans l'entrepreneuriat ?

M. L. - Les Coopératives d'Activité et d'Emploi sont des SCOP ou des SCIC (*Société coopérative et participative, Société coopérative d'intérêt collectif - NDLR*), multi-activités. C'est à dire qu'elles rassemblent des professionnels de métiers différents souhaitant développer leur activité dans un cadre collectif, sous contrat d'entrepreneur-salarié-associé (*CESA, ndlr*) qui lui permet de percevoir un salaire et de bénéficier de la couverture sociale d'un salarié classique. Les co-entrepreneurs de la CAE partagent un outil de travail qui offre une gestion administrative, fiscale et comptable mutualisée.

C. M. - Le statut coopératif signifie que nous avons une gouvernance partagée, sur la base d'une personne = une voix. Les entrepreneurs ont à terme vocation à devenir associés de la coopérative. La loi fixe un maximum de trois ans pour le devenir.

La Fédération des CAE compte aujourd'hui 141 membres, sur les 160 CAE en France, soit 12.000 co-entrepreneurs réalisant 260 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés.

Combien en existe-t-il en France ?

C. M. - La Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi, créée en décembre 2020, compte aujourd'hui 141 membres, sur les 160 CAE en France, soit 12.000 co-entrepreneurs réalisant 260 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulés. La moitié des entrepreneurs sont en contrat CAPE (*Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise, NDLR*) le temps de tester leur activité, de constituer un fonds de roulement et de passer en CESA... L'Occitanie est la 2ème région, après Auvergne-Rhône-Alpes, à regrouper le plus grand nombre de CAE et entrepreneurs salariés avec 20 CAE et 1.887 entrepreneurs.

Dans quels secteurs d'activité ?

C. M. - Une grande majorité propose des prestations de services aux entreprises, multi-activités et formation principalement. Historiquement, il y a d'abord eu des CAE généralistes, puis certaines se sont spécialisées dans le bâtiment par exemple. Depuis cinq ans, on voit émerger la création de CAE sur des champs spécifiques comme les métiers de l'architecture ou de la communication, avec des ambitions plus modestes.

M. L. - Il est plus facile de créer une CAE généraliste qui peut accueillir tout type d'activité. Mais il peut y avoir un besoin spécifique sur un territoire comme le bâtiment. C'est donc aussi en fonction des spécificités du territoire.

Pouvez-vous citer quelques CAE parmi les plus importantes ?

M. L. - Parmi les CAE ayant le chiffre d'affaires le plus élevé, on peut citer Cabestan, Coopaname, Oxalis et Crealead. Parmi les CAE ayant le plus grand nombre d'entrepreneurs en CESA : Coopaname, Cabestan, Crealead, Oxalis, l'Ouvre Boîtes, Graines de sol, Appuy Créateur, Mine de Talents et Elycoop. Parmi les CAE les plus anciennes : Cap services, la maison de l'initiative, Oxalis, 3 bis, Elycoop, Regate, Elan Créateur, Solstice, Pollen, Axalp, l'Ouvre Boîtes... En Occitanie, on peut citer Crealead à Montpellier (*311 entrepreneurs, 221 associés, 11 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, NDLR*), Kanopé dans le Gers, Ozon dans le Tarn-et-Garonne, Perspectives dans les Pyrénées-Orientales, Mines de talents à Alès... Les CAE favorisent un modèle plus équilibré, inclusif et durable de développement économique.

Ce modèle économique alternatif a fait ses preuves mais souffre encore d'une certaine méconnaissance : pourquoi ?

C. M. - Probablement d'abord par manque d'information. Il faut faire découvrir ce modèle alternatif, moins connu du grand public et des structures qui accompagnent les porteurs de projet, notamment les chambres de commerce ou chambres de métier. Et au sein des CAE, chaque co-entrepreneur est associé mais communique pour sa propre activité, pas forcément pour la CAE, il y a donc une déperdition de communication.

Pourquoi choisir ce modèle alternatif ? Trouve-t-il aujourd'hui un regain d'intérêt dans un contexte économique où l'on voit certains salariés fuir le salariat ? Peut-il s'agir parfois d'un choix pour faire tremplin vers un autre statut entrepreneurial ?

M. L. - On va faire le choix de ce statut par besoin de sécurité parce qu'il offre une protection sociale comme un salarié, de se retrouver sur des valeurs de l'économie sociale et solidaire. Pour être moins seul. Et pour partager la gouvernance et les décisions de la coopérative. Quand on se lance dans l'entrepreneuriat, on se rend vite compte que créer une entreprise, c'est difficile et beaucoup préfèrent rejoindre un collectif.

C. M. - Les CAE offrent une voie innovante, car elles conjuguent salariat et entrepreneuriat, mutualisation économique et humaine. Nos entrepreneurs et entrepreneuses sont à la fois autonomes dans le développement de leur activité, salariés, associés aux décisions de la CAE, et tous différents. Les CAE favorisent un modèle plus équilibré, inclusif et durable de développement économique... il y a 25 ans, beaucoup venaient pour la sécurité salariale de la protection sociale, et aujourd'hui, ils viennent davantage pour le collectif et les valeurs... La CAE n'a pas vocation à servir de tremplin mais ça peut parfois être le cas. Mais le contrat d'entrepreneur-salarié-associé inscrit l'entrepreneur dans la continuité.

Comment s'appréhende la dimension de concurrence au sein d'une CAE, notamment d'une CAE spécifique où se côtoient des entrepreneurs sur une activité identique ?

C. M. - On apprend qu'être sur des métiers similaires, c'est de la complémentarité et que l'environnement de la coopération porte à travailler ensemble et à faire en sorte que les personnes trouvent des synergies. D'autant que chacun a des typologies de clients différentes.

Pourquoi ces rencontres nationales des CAE du 18 au 20 septembre à Sète ?

C. M. - Elles ont lieu tous les ans depuis 2020. Il s'agit d'un temps pour que les équipes supports et les entrepreneurs des CAE se rencontrent, abordent des thématiques communes comme l'accompagnement des projets entrepreneuriaux, la prise en compte des risques psycho-sociaux, la coopération, la transition écologique etc. Et c'est un temps forts pour co-construire notre feuille de route.

La force de l'intelligence collective est de créer des choses qu'on n'aurait pas imaginé seul.

Le thème cette année est « Imaginer les CAE dans 20 ans ». Quels sont les enjeux et votre feuille de route ?

M. L. - Il y a un fort enjeu de communication sur le statut et sur ce modèle d'entrepreneuriat différent, avec l'enjeu que les CAE soient mieux connues et reconnues comme statut à part entière. Et ainsi faire grandir nos rangs ! Il faut donc poursuivre nos partenariats avec France Travail, avec les Missions locales notamment, et communiquer auprès des structures d'accompagnement et des entrepreneurs en général.

C. M. - Et auprès des pouvoirs publics ! Le défi, c'est en effet de démontrer comment entreprendre en CAE peut répondre à un besoin d'autonomie tout en favorisant une approche collective. Il y a aussi un enjeu sur la transition écologique : comment la coopération et le collectif peuvent accompagner les projets entrepreneuriaux dans cette transformation... Les CAE vont dans le sens de « donner du sens au travail » : elles organisent des temps collectifs qui nous sortent de l'individualité, on partage le métier d'entrepreneur et on construit ensemble. On sort grandi de cet apprentissage.

Quel est le principal message que vous souhaitez faire passer lors de ces rencontres 2024 ?

C. M. - Les CAE restent un modèle qui apporte des solutions. On est une voie de l'innovation et une voix du futur. La force de l'intelligence collective est de créer des choses qu'on n'aurait pas imaginé seul.

LA TRIBUNE Magazine économique web – 20 septembre 2024

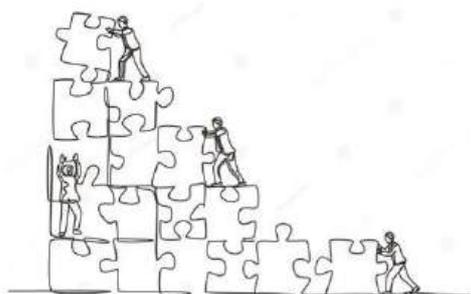


par Cécile Chaigneau

Pourquoi la coopérative, ça marche aussi dans le bâtiment (et attire même les architectes)

Encore méconnu, le modèle entrepreneurial alternatif des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) s'est frayé un chemin, y compris dans le secteur du bâtiment. A Montpellier, la CAE Crealead compte 70 co-entrepreneurs du bâtiment et vante un collectif qui favorise une résilience économique. Le modèle intéresse les architectes et Crealead les accompagne vers la création d'une CAE qui sera la première du genre en France. Signe d'un vrai changement de paradigme dans cette profession réglementée.

Le modèle entrepreneurial alternatif des coopératives d'activité et d'emploi (CAE) a séduit plus de 12.000 entrepreneurs en France. C'est à Sète, dans l'Hérault, qu'ils sont réunis depuis le 18 jusqu'au 20 septembre, pour les 4e grandes rencontres nationales des CAE. L'Occitanie est



d'ailleurs la deuxième région, après Auvergne-Rhône-Alpes, à regrouper le plus grand nombre de CAE et entrepreneurs salariés, soit 20 CAE et 1.887 entrepreneurs.

Les CAE rassemblent des professionnels de métiers différents souhaitant développer leur activité dans un cadre collectif, sous contrat d'entrepreneur-salarié-associé (CESA) leur permettant de percevoir un salaire et de

bénéficiaire de la couverture sociale d'un salarié classique. Les co-entrepreneurs de la CAE partagent un outil de travail pour une gestion administrative, fiscale et comptable mutualisée. Si historiquement les CAE étaient généralistes, certaines se sont spécialisées. Par exemple dans le bâtiment.

Artisans, éco-constructeurs, bureaux d'études

A Montpellier, la CAE Crealead, créée il y a plus de vingt ans, est l'une des plus importantes de France, avec 311 entrepreneurs, 221 associés et 11 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé en 2023. Elle compte cinq pôles d'activités : les métiers du conseil, du coaching et de la communication (160 professionnels), la formation (120 formateurs), le numérique (40 experts), le design (20 designers et créateurs), et le bâtiment (70 entrepreneurs).

Laurent Frey, co-entrepreneur du bâtiment à Crealead depuis 2014, est spécialisé dans la toiture, l'isolation et la ventilation. Il est aussi co-président de Crealead et directeur adjoint de la CAE, chargé d'accompagnement notamment sur le pôle Bâtiment.

« Dans ce pôle, on compte des menuisiers, des ébénistes, des ossaturiers bois, des spécialistes de l'isolation ou du placo, des plombiers, des électriciens, des couvreurs, des zingueurs, mais aussi beaucoup de professionnels de l'éco-construction et des bureaux d'études spécialisés en charpente, béton, bois, énergie, lumière, etc., ainsi que des architectes d'intérieur, des urbanistes et même une historienne du bâti ancien », énumère-t-il.

« La force du collectif »

« Le modèle coopératif de la CAE permet d'aller en collaboration sur des chantiers communs, c'est une richesse, une mutualisation de compétences et des ressources, vante Laurent Frey. La coopérative porte juridiquement chaque chantier ainsi que l'assurance décennale mutualisée, donc ce sont autant de gages de sécurité pour les clients et un avantage financier pour les co-entrepreneurs. Être au sein de la même CAE crée de la synergie et non de la concurrence : on a beaucoup de demandes entrantes de recherche d'artisans pour tel ou tel travaux, que l'on met à disposition des entrepreneurs, et chacun peut répondre ou proposer de partager un chantier. »

Le modèle coopératif peut-il jouer les amortisseurs de crise, en ces temps troubles pour le secteur du bâtiment ? Sans tomber dans l'angélisme, Laurent Frey répond : *« On a la chance d'avoir de la visibilité sur toute la chronologie de l'acte de bâtir, donc on se voit une fois par mois pour faire une sorte de météo de l'activité, ce qui permet aux entrepreneurs d'ajuster leur activité. L'avantage, c'est que si l'un d'entre eux n'a pas trop de boulot à l'inverse d'un autre, on peut partager l'activité. La CAE permet aussi d'aller sur des marchés un peu plus gros où on ne serait peut-être pas allé seul, ou encore d'aller aider un artisan qui fait autre métier et a besoin de main d'œuvre. Il ne faut pas sous-estimer la force du collectif ! ».*

En parallèle, Crealead est en train de créer une filiale dédiée à la rénovation immobilière, qui devrait être opérationnelle fin 2024 ou début 2025. Elle permettra à la CAE d'acquérir des biens et de les rénover avant de les revendre. Du travail en perspective pour le collectif des co-entrepreneurs du bâtiment.

« Les CAE ouvrent un nouveau monde pour les architectes »

Le collectif, c'est justement ça qui intéresse et motive une profession de l'acte de bâtir qui jusqu'à présent, ne s'est jamais intéressé au modèle de la coopérative d'activité et d'emploi : l'architecte, une profession réglementée qui ne fait pas ce qu'elle veut...

« J'ai fait le choix il y a 30 ans de ne travailler que pour des particuliers mais avec la crise de 2008, l'activité s'est arrêtée brusquement, le redémarrage a été difficile et j'ai remis en question mon modèle économique, raconte Brice Le Bouvier, architecte à Montpellier. J'ai cherché des alternatives avec des gouvernances plus horizontales et plus de souplesse. Et j'ai découvert le modèle des CAE. Mais les CAE généralistes ne peuvent pas intégrer de professions réglementées et l'ordre des architectes peut valider une Scop à condition qu'il y ait 50% d'architectes au moins. »

Il y a deux ans, l'architecte de 57 ans a fait de la création d'une CAE d'architectes un projet pour sa fin de carrière. Il s'est rapproché de l'Union régionale des Scop puis a rencontré Julie Ruiz et Quentin Gely, deux jeunes architectes exerçant à Jacou près de Montpellier et à Béziers. Depuis, Crealead accompagne leur démarche.

Chacun des trois architectes a ses motivations mais un point fort les réunit : l'envie de collectif. Brice Le Bouvier y voit une façon de sortir de la logique concurrentielle tout en gardant son indépendance. Et d'ouvrir un espace entre la grosse agence, qui a perdu de son attractivité auprès des jeunes générations, et le statut d'auto-entrepreneur, tout en permettant de quitter l'isolement et la précarité.

« Les CAE ouvrent un nouveau monde pour les architectes, ajoute Julie Ruiz. Ça rebat les cartes. On est convaincus, surtout notre génération, qu'il y a un changement de paradigme dans la profession : on veut aller vers des choses plus collaboratives. Beaucoup en ont marre du modèle d'auto-entrepreneurs. »

Un nouvel outil adapté aux nouveaux enjeux

A ce jour, aucune CAE d'architecte n'a été immatriculée en France. Une initiative similaire est portée en Normandie (Hêtre Concepteur) et les deux œuvrent à faire valider le modèle par l'ordre national des architectes, afin de pouvoir ensuite permettre à d'autres de s'en emparer.

« L'objectif est de créer la CAE début 2025, sous le nom de Ousto, "oustal" signifiant "maison" en Occitan, précise Brice Le Bouvier. Nous allons faire des réunions d'information auprès d'un public d'architectes, suivies d'entretiens personnalisés. Pour démarrer, il faudrait être une petite dizaine d'architectes. »

Le trio vise un positionnement sur « l'architecture de proximité avec les habitants et les territoires », « un maillage d'architectes dans le grand sud de la France et pourquoi pas, par la suite, un maillage entre CAE d'architectes », précise Quentin Gely. Le trentenaire ambitionne ainsi de « faire évoluer l'image de l'architecte » et, dans un contexte de crise pour le secteur immobilier, d'apporter une pluralité de réponses.

« Aujourd'hui, le mot d'ordre, c'est d'arrêter de construire pour rénover et densifier donc un des enjeux de la CAE, ce sera de porter un outil plus adapté pour des projets qui vont nécessiter différentes échelles d'intervention », analyse Brice Le Bouvier.

[Pourquoi la coopérative, ça marche aussi dans le bâtiment \(et attire même les architectes\) \(latribune.fr\)](https://latribune.fr)